Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. [illegible] — No. 9 Sudbury, Ont., le 26 août, 1965 le numéro: 10 cents

UN AVOCAT ANGLOPHONE:

"Que les droits du français soient reconnus devant les tribunaux et les législatures dans tout le pays"

Un avocat anglophone d'Ottawa a demandé une révision de la constitution canadienne pour qu'elle assure aux Canadiens le droit de parler français dans les Cours de justice à travers le pays et devant les comités des législatures provinciales.

Un article de l'AANB, qui porte le numéro 133, assure ce droit aux anglophones en terre québécoise et Me John H. McDonald, d'Ottawa, a suggéré au comité parlementaire de la constitution qu'il soit revisé pour accorder le même droit aux Canadiens français partout au Canada.

"Suggestion intéressante", a fait observer M. Paul Guérin-Lajoie, président du comité "mais n'implique-t-elle pas la nécessité que tous les juges à travers le pays puissent comprendre le français".

"Il suffirait de recourir à un service d'interprètes", à répondu Me McDonald.

Celui-ci a par ailleurs insisté pour que, partout au Canada, les Canadiens français puissent s'exprimer en français s'ils le désirent quand ils font affaires avec des représentants de l'administration fédérale.

Le mémoire de McDonald affirme que la constitution actuelle reste essentiellement valable et qu'elle peut être révisée pour répondre aux aspirations des éléments divers du Canada.

Toronto sera plus sévère dans l'octroi des bourses

TORONTO — Le nouveau ministre des affaires universitaires de l'Ontario vient de modifier les règlements relatifs à l'éligibilité aux bourses de telle manière que les étudiants auront plus de difficulté que par le passé à se prévaloir des fonds publics.

Un étudiant ontarien ne pourra plus se présenter au bureau du régistraire de son université et obtenir une bourse de $1,000 en ne répondant qu'à quelques questions.

Il devra désormais remplir un questionnaire. Lui-même et ses parents devront montrer dans quelle mesure ils financent son éducation.

M. F.C. Passi, du service de l'aide aux étudiants du ministère, a déclaré que la nouvelle réglementation entre en vigueur immédiatement.

MECONTENTEMENT CHEZ LES POLICIERS ONTARIENS

TORONTO — Le journal Globe and Mail cite un porte-parole de l'Association des policiers d'Ontario qui aurait déclaré qu'il se produira d'ici six mois une vague de démissions parmi les membres de la Sûreté provinciale d'Ontario si les salaires ne sont pas augmentés.

Le salaire annuel d'un agent de première classe de la Sûreté provinciale d'Ontario est de $5,400, mais 42 services de police au Canada ont des salaires plus élevés, a déclaré le porte-parole.

Le porte-parole a révélé que l'association avait demandé à un comité du gouvernement provincial une augmentation annuelle de $1,600 pour tous les rangs y compris les sergents-majors, ainsi que certaines conditions d'arbitrage obligatoire.

Une autre "merveille" du monde à Expo '67

Habitat 67, cette "cité d'aujourd'hui" selon son auteur, l'architecte Moshe Safdie, sera une des merveilles de l'Expo 67. Sujette à de nombreuses critiques, cette nouvelle formule selon M. Safdie est essentiellement une agglomération d'habitations unifamiliales, préfabriquées dans une certaine mesure et assemblées non point tant selon un plan que selon les nécessités d'ensoleillement, d'intimité et de confort. Sur la photo à gauche on remarque l'architecte lui-même expliquant quelques détails à des officiels de l'Expo.

NOUVELLE FORMULE DE LOCATION-INVESTISSEMENT A L'ESSAI MISE A OTTAWA PAR M. ROBERT CAMPEAU

OTTAWA — Un important constructeur d'habitations de la région d'Ottawa, M. Robert Campeau, a lancé une formule nouvelle de location investissement qui permettra à ses locataires de marquer certains profits tout en s'assurant à lui-même des contrats de location à long terme.

La formule — dite Campeau Investorplan — comporte les dispositions suivantes:

— Un locataire verse $250 comptant au moment où il signe un contrat de location de 10 ans, s'engageant à payer un loyer normal pour une habitation-jardin, à un tarif déterminé à l'avance.

— A chaque année, l'Investorplan verse au locataire un dividende de $14, soit $140 pour la durée du contrat.

— Au bout des dix années, le locataire aura accumulé $1,500 qu'il peut empocher comptant en plus des $140 payés sous forme de dividende.

— Si le locataire-investisseur veut, à la fin de son contrat, s'acheter une maison construite par Campeau, la compagnie enlèvera $500 sur le prix d'achat.

L'investorplan constitue, selon M. Campeau, un compromis entre le loyer conventionnel, en vertu duquel le locataire paye simplement son loyer sans jamais avoir d'intérêt dans la propriété et la formule condominium selon laquelle les locataires sont entièrement propriétaires de l'immeuble.

A cause de l'investissement initial de $250, les locataires sont à moitié propriétaires des appartements, la Cie Campeau possédant l'autre moitié.

Médecins ontariens mise en garde contre l'usage des stupéfiants!

TORONTO — Le Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario a prévenu ses membres de ne pas faire usage de stupéfiants à moins que ce ne soit prescrit par un autre médecin. Le Collège souligne que "peu de médecins évaluent le risque que présente pour eux l'usage des stupéfiants". Il s'inquiète devant la popularité grandissante des médicaments à base de barbituriques. Enfin, le Collège recommande aux médecins de ne prescrire des stupéfiants à leurs patients qu'en petite quantité et de tenir un dossier de ces ordonnances.

Echange étudiant entre North Bay et Ville Marie

NORTH BAY — Huit étudiants de Ville-Marie, Québec, ont changé de pénates et de province avec huit adolescents de North Bay durant l'été.

C'était le premier d'une série d'échanges d'étudiants dans le nord de l'Ontario.

Le programme, patronné par la Chambre de commerce du district de North Bay, est bénévole. Il vise à créer un climat d'entente entre Québécois et Ontariens.

Le président de la section des affaires publiques de la Chambre, M. Norman Critchley, a souhaité la bienvenue aux étudiants de Ville-Marie. Il a mis l'accent sur le fait que ces échanges permettraient aux jeunes de connaître par eux-mêmes les différents modes de vie des deux provinces. Ils contribueront aussi à améliorer la connaissance de la langue seconde des étudiants, qu'il s'agisse de l'anglais ou du français.

ILS ASSURERONT LES EMPLOYES ONTARIENS

TORONTO — Un syndicat de dix compagnies d'assurance sera chargé de l'administration du programme d'assurance-médicale que le gouvernement de l'Ontario est en train de mettre en oeuvre pour ses 40,000 employés. Le programme, qui comporte une assurance sur la vie, doit entrer en vigueur le premier octobre.

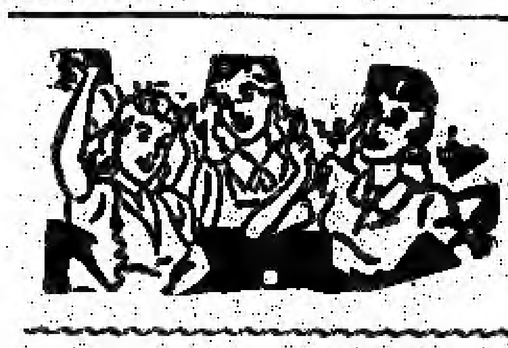

AU ROYAUME de la femme

UNE LEGISLATURE AMERICAINE POUR RENSEIGNER LA POPULATION SUR LE CONTROLE DES NAISSANCES

L'homme d'Etat colombien, le docteur Alberto Lleras, s'est solidarisé avec les efforts d'une sous-commission sénatoriale en vue de créer une législation qui fournirait sur demande les informations nécessaires au contrôle des naissances.

Au cours d'un témoignage devant la sous-commission des dépenses de l'aide à l'étranger que préside le sénateur Ernest Gruening de l'Alaska, le Dr Lleras a parlé de la crise aiguë causée par l'explosion de la population en Amérique latine. "A son rythme actuel, ce problème a dépassé les proportions contrôlables et le seule solution est de réduire le taux des naissances", a-t-il déclaré.

L'ancien président de Colombie estime que la mise en vigueur de la législation proposée par la sous-commission aurait des répercussions favorables en Amérique latine. Il a cependant mis les sénateurs en garde contre toute tentative de la part des Etats-Unis "d'imposer une politique" à d'autres pays et de lier les programmes d'aide étrangère aux mesures prises ailleurs dans le domaine du contrôle des naissances.

Interrogé par les sénateurs sur une possible opposition du clergé d'Amérique latine à des campagnes de contrôle des naissances, le Dr Lleras a répondu que l'attitude de l'Eglise catholique avait considérablement évolué au cours des dernières cinq années. "On ne peut pas s'attendre à un appui officiel de telles campagnes de la part du clergé, mais plutôt à une attitude de neutralité, et à la coopération de nombreux prêtres", a-t-il dit.

Dans son témoignage préparé à l'avance, le Dr Lleras a souligné que pendant longtemps, les dirigeants des pays sous-développés n'avaient pas reconnu que le problème démographique était la "source de la plupart des maux qu'ils s'efforçaient d'éliminer, ainsi que la stagnation du développement de leurs nations". Il estime que cet état de choses est en voie d'amélioration.

Une indication de la réalisation du danger de la sur-population est le fait que le problème sera examiné publiquement pour la première fois en Colombie le mois prochain, à l'occasion d'une réunion pendant la première quinzaine d'août à Cali, de l'"assemblée américaine" consacrée au contrôle des naissances. Le Dr Lleras participera à cette réunion.

NE FAIS PAS ÇA!

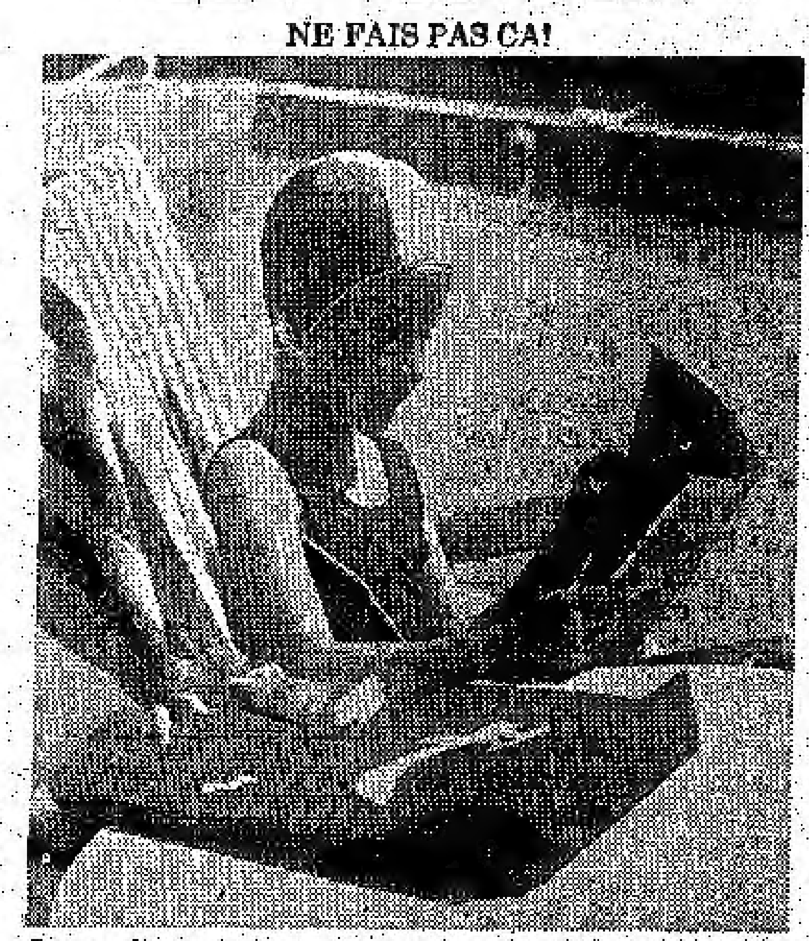

Les oculistes nous avertissent que le fait de lire sous les rayons d'un soleil éblouissant, comme le fait cette petite fille avec ses bandes illustrées préférées, peut abîmer les yeux. Même les lunettes de soleil ne sont pas une protection suffisante. La Murine Company nous dit que dans un cas semblable, il faut dire catégoriquement à l'enfant: "Ne fais pas ça!" Toutefois, si les yeux de votre enfant se trouvent surmenés cet été, vous pourrez les soulager avec quelques gouttes de lotion pour les yeux, disponible maintenant au Canada dans un flacon en plastique jaune, qui donne une goutte de lotion à la fois.

AUSSI RAFRAÎCHISSANT QU'UNE OASIS

PHOTO COURTOISIE DE CARNATION COMPANY LIMITED

La vue de cette boisson rafraîchissante un jour de grande chaleur n'est-elle pas comme une oasis dans le désert? Mis au point dans les cuisines expérimentales de la compagnie Carnation, le Lait frappé au citron confectionné avec du lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané, du sorbet au citron, du lait entier et de la glace pilée est facile à faire. Ce breuvage glacé deviendra l'un des préférés des jeunes à la maison. Ils raffoleront de sa consistance mousseuse et de son parfum au citron. Sans compter sa valeur nutritive exceptionnelle. Le lait écrémé en poudre instantané augmente l'apport nutritif du lait entier en protides, vitamines du complexe B, phosphore et calcium.

LAIT FRAPPÉ AU CITRON

(6 PORTIONS)

- 1 tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané
- 4 tasses de lait entier
- 2 c. à soupe de sucre
- 1-½ tasse de sorbet au citron
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 3 tasses de glace pilée
- tranches de citron pour garnir

Incorporer le lait écrémé en poudre instantané au lait entier. Ajouter le sucre, remuer et réfrigérer. Incorporer le sorbet et le jus de citron à l'aide d'un batteur ou d'un "blender" électrique; fouetter jusqu'à consistance mousseuse. Mélanger à la glace pilée et verser dans des verres glacés. Garnir et servir avec des pailles.

En cas d'urgence, il faut prévenir son médecin de famille

Dans un cas de maladie subite ou d'accident, il faut si possible appeler d'urgence le médecin de famille.

Ce dernier voudra peut-être communiquer tout de suite à l'hôpital pour faire des arrangements, ou suggérer les premiers soins. Dans certains cas, il sera peut-être en mesure de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Lorsqu'on ne peut atteindre le médecin, et que le malade semble dans un climat critique, on téléphone au service d'urgence de l'hôpital le plus rapproché pour expliquer le cas.

Toutefois, le service d'urgence ne saurait être utilisé comme substitut au médecin de famille, quand ce n'est pas nécessaire.

"Dans presque 50 pour cent des cas, il ne s'agit pas d'urgence", déclare Bertha Stackley, adjointe à l'infirmière en chef de l'hôpital général de l'Est à Toronto. "Et ces personnes sont souvent plus exigeantes que celles qui ont vraiment besoin de soins immédiats", ajoute-t-elle.

Mlle Stackley souligne que le malade, surtout s'il s'agit d'un enfant, doit toujours être accompagné.

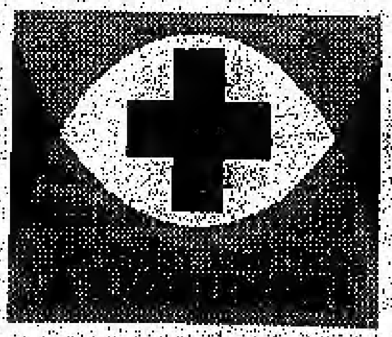

ESPOIR DES PARENTS DANS LE CHOIX DU SEXE DE L'ENFANT!

Les futurs parents pourront peut-être, dans un proche avenir, choisir avec certitude le sexe de leur enfant. Des expériences effectuées depuis longtemps par des équipes scientifiques sur des animaux ont abouti à des résultats nettement encourageants qui seront exposés en détail la semaine prochaine, à Edimbourg, où va se tenir le congrès de la "Société pour l'étude de la fertilité".

D'ores et déjà, on a annoncé que les recherches des savants ouest - allemands de l'Institut Planck de Mariensee avaient permis de faire varier le rapport de naissance, qui est ordinairement, pour le bovin, de 49 femelles pour 51 mâles, aux chiffres de 75 pour 25.

D'autres part, des expériences menées parallèlement à l'Université de Cambridge, et qui ont porté sur deux cents bovins, ont donné, indique-t-on, des résultats similaires.

LE RECONNAISSEZ-VOUS? C'est Richard, l'amoureux de Gloria dans le téléroman *De 9 à 5* que présente Radio-Canada le mardi à 9h. 30 du soir. Que fait-il donc ainsi, chapeau sur l'oeil, air frondeur, dans ce décor champêtre? Richard est en vacances chez les parents de Gloria. Au cours des premières émissions de la série, qui commencera le 7 septembre, vous referez connaissance avec Gloria (Louise Marleau) et Richard (Hubert Loiselle). Ne manquez pas le début de cette nouvelle saison du téléroman *De 9 à 5*, mardi prochain.

LA LIBRAIRIE LOISIRS

Le foyer de la bonne lecture à Sudbury

122, EST RUE ELM 673-0700

"Quand reviens-tu, grand-maman?"

(En attendant, il y a l'interurbain—c'est comme si vous étiez là, ou presque...)

Arts Graphiques Ltée
Imprimerie et bosselage
122 Elm e. Sudbury 673-0700

L'AMI DU PEUPLE
Sudbury, Ontario le 26 août, 1965

Librairie Loisirs
Fournitures et livres de classe
122 Elm e. Sudbury 673-0700

CANADIANA

Plaque commémorative de l'ancienne mission de Témiscamigue, Ont.

Dimanche, le 15 août 1965, à 2:30 p.m., on inaugurera une plaque historique pour commémorer l'ancienne mission de Témiscamingue. La cérémonie aura lieu à "Mission Point", situé à quelque 13 milles au sud de Cobalt-Nord et à l'est de la route No. 567, environ à 3 milles de distance du lac et de la Mission. Cette plaque fait partie d'une série de plaques commémoratives posées par le Ministère du Tourisme et de l'Information dans toute la province, selon les indications du Conseil des Sites archéologiques et historiques de l'Ontario.

La cérémonie de dimanche a été arrangée et subventionnée par la Chambre de Commerce du district de "Tri-Town". Le 1er vice-président, M. Arnold Todd, et le 2e vice-président, M. Charles Belec, présideront ensemble le programme. Parmi les personnes qui doivent prendre part à la cérémonie, on compte: M. R.A.H. Taylor, M.P.P. (Témiscamingue, Ont.); M. Gilbert Thebenge, M.P.P. (Témiscamingue, P.Q.); le Dr G.F.G. Stanley, membre du Conseil des Sites historiques de la province; le Rév. Donat Martineau, O.M.I., directeur de l'Ecole Moffette, Ville-Marie; Soeur Pierre de Vérone, s.g.c.; et le Rév. R. Becotte, prêtre de la paroisse de Cobalt-Nord, qui représentera Son Excellence Mgr Maxime Tessier, évêque de Timmins. Le Père Becotte découvrira et dédiera la plaque.

L'histoire de la région connue à présent sous le nom des districts de Témiscamingue, Nipissing et Cochrane, date des premiers jours des installations européennes.

Les intrépides explorateurs de la Nouvelle-France étaient souvent rapidement suivis par des missionnaires anxieux de christianiser les Indiens de l'endroit, et l'on croit que le Père Ouellet, dont on dit qu'il avait voyagé au Lac "Temoyamingue" en 1658, a été le premier prêtre à entrer en contact avec les habitants de la région qui parlaient l'algonkien.

Il est certain qu'en 1685, lorsque le Chevalier de Troyes conduisit son expédition contre les postes anglais de la Baie d'Hudson, un prêtre, le Père Silvie, accompagnait les troupes. L'expédition voyagea le Lac Témiscamingue et l'on dit que le Père Silvie célébra la messe dans cette région.

Le premier poste pour le commerce des fourrures sur le lac fut établi par un commerçant libre, et il est mentionné dans le journal du voyageur du Comptoir Moose à Abitibi, écrit en 1774. A cette époque le poste était tenu par un Français nommé "Pano".

En 1794 le Compagnie de la Baie d'Hudson décida d'investiguer la possibilité d'établir un poste sur le Lac Témiscamingue, et le site suggéré fut aux "Narrows" non loin de l'installation "Canadian", établie depuis longtemps. Néanmoins, après l'inspection de la région par George Gladman, un employé de la compagnie, il fut décidé de ne pas donner suite à ce projet à cause de la difficulté d'approvisionnement depuis la Baie James. Le poste "Canadian" fut apparemment acquis par la Compagnie du Nord-Ouest vers 1795, et à l'époque de l'union des deux compagnies en 1821 il passa à la C.B.H. Ce poste, connu sous le nom de Fort Témiscamingue, fut le plus ancien établissement européen sur le bord du lac et fut le centre d'activité des Indiens de cette contrée.

En juin 1836, deux missionnaires catholiques, le Père Charles de Bellefeuille et le Père Jean-Baptiste Dupuy, quittèrent Montréal en route pour le Lac Témiscamingue. Ils arrivèrent au Fort le 14 juillet et célébrèrent la messe le lendemain dans un des bâtiments de la C.B.H. Les missionnaires visitèrent une vingtaine de familles d'Indiens qui campaient sur les deux rives du lac, et après avoir élevé une grande croix de bois, ils quittèrent la "Mission de Saint-Adalbert" et partirent pour la Baie James.

Pendant les années qui suivirent le poste fut visité régulièrement et en 1842 la chapelle du Fort fut terminée. Vers cette époque, l'Eglise décida que les Oblats devraient avoir en charge les missions du nord, et en 1844 le Père Nicolas Laverlochère quitta Lachine pour prendre possession des postes de "Outaouais, Baie James et Baie d'Hudson".

Le Père Laverlochère, prêtre capable et énergique, fit énormément pour étendre le travail des missionnaires dans toute la contrée environnante. Accompagné à diverses reprises par les Pères Clément, Garin, Reboul, Arnaut et Paillier, il peina infassablement et visita en 1848 le Comptoir Moose. C'est là qu'il établit l'année suivante la Mission Albany.

L'église du Fort Témiscamingue avait servi de quartier aux missionnaires, mais en 1863 les Oblats décidèrent de déménager de ce trop actif poste de commerce de fourrures. Le site choisi se trouvait sur la rive ouest du Lac Témiscamingue (Ontario) situé juste en face du Fort, aux "Narrouws". On se mit à l'ouvrage dès le début de l'été de 1863 et au mois d'octobre un presbytère était achevé. Un des Oblats, tout en rapportant les dernières nouvelles à ses supérieurs, mentionnait: "en fait de meubles nous avons un banc, nous dormons sur le plancher les pieds vers la cheminée, sans crainte de tomber..."

Au mois d'août suivant, la mission fut le théâtre d'une grande agitation, produite par la visite de l'Evêque Guigues, qui officia un service pour la confirmation des Indiens convertis. C'est durant sa visite que la mission fut nommée "Saint-Claude".

Les travaux de construction furent repris au site pendant l'hiver de 1864-65 et le 25 mars

(suite à la page 7)

POUR MIEUX PROFITER DE SES TALENTS:

Il faut placer le travailleur dans l'emploi approprié

TORONTO — Plus de 700 directeurs de personnel de Toront ont lancé une campagne en vue de convaincre le monde du travail que les êtres humains sont tout aussi importants que les calculatrices.

Les membres de l'Association du personnel de Toronto ont fait connaître au début de leur conférence du printemps un exposé de principe à l'effet que les profits des maisons d'affaires dans l'avenir dépendront de l'emploi approprié que l'on fera des travailleurs.

Selon l'exposé, "les deux seules fonctions commerciales qui subissent des développements et des progrès rapides sont les systèmes d'ordination électronique et de gestion du personnel. Les institutions qui enseignent des techniques nouvelles concernant le personnel sont telles que la gestion des ressources humaines devient rapidement la principale occupation de la direction".

Les présidents et les agents exécutifs séniors de quelque 35 sociétés canadiennes importantes ont entendu la lecture du message de l'Association du personnel, car ils avaient été invités à la conférence.

M. Herbert Stoneham, le président du programme de la conférence, a déclaré lors d'un interview que l'industrie peut maintenant mettre à profit la connaissance scientifique découverte dernièrement qui permet d'affecter les travailleurs à des emplois appropriés où ils mettront leur talent à pleine contribution. M. Stoneham, directeur général de la 'A.S. Nicholson & Sons Ltd.', de Burlington, a dit que ceci représente une initiative importante étant donné que les directeurs ont toujours été forcés de choisir les employés par intuition au cours des 40 dernières années.

A. FOURNIER LTEE
Assurances
Etabli en 1895
FEU — AUTO
et AUTRES
PRETS SUR HYPOTHEQUES
133-135 Cedar 674-5287

Un universitaire torontois contre l'uniformisation des normes d'admission

Il ne devrait pas y avoir d'examens uniformes d'admission aux universités canadiennes pour remplacer le présent système provincial d'examens de fins d'études secondaires, a déclaré M. Robin Ross, régistraire de l'Université de Toronto.

Il a été annoncé, à la clôture de la conférence provinciale des premiers ministres à Winnipeg, que les provinces étaient sur le point de s'entendre sur une formule de standardisation des examens d'admission aux universités canadiennes.

M. Ross a dit qu'il présume que ce projet de standardisation a trait aux résultats antérieurs et aux tests d'aptitudes plutôt qu'aux examens sur des matières particulières.

M. Ross a précisé qu'il y a de très bons points qui militent en faveur d'un examen général semblable aux examens d'admission aux collèges américains.

"Je crois, cependant, de poursuivre M. Ross, que cet examen général devrait être utilisé par les universités comme critère supplémentaire aux examens de 13e année et aux examens provinciaux de fins d'études secondaires".

ONTARIO
Assemblée Législative
Comité spécial d'enquête sur la direction des organismes de conservation

Le comité spécial d'enquête nommé par l'Assemblée législative de la Province d'Ontario "... afin d'analyser et reviser les clauses de la loi "The Conservation Authorities Act" et toute autre loi de cette Législature se rapportant aux pouvoirs exercés par les responsables de ces organismes ... comme le jugera nécessaire le comité spécial d'enquête

"Et de plus, sans resteindre la portée générale de ce qui précède, d'analyser et de reviser les articles suivants:

(a) la constitution et les statuts de ces organismes de conservation, y compris le nombre des membres et la façon de les désigner;
(b) les moyens employés pour financer les travaux de ces organismes et la capacité dont disposent les municipalités concernées pour défrayer leur part des projets de conservation;
(c) les pouvoirs des organismes de conservation relatifs à l'expropriation de terrains et les méthodes utilisées pour ce faire;
(d) l'administration de ces organismes et les méthodes employées pour rencontrer leurs responsabilités vis-à-vis de la Loi les concernant:- "The Conservation Authorities Act".

Tous les organismes de conservation, municipalités, associations aussi bien que les individus sont invités à présenter un mémoire ou bref à cette fin.

Ces mémoires devront être soumis au secrétaire avant le 15 octobre, 1965. L'audition de ces mémoires aura lieu peu après cette date.

D. Arthur Evans, M.P.P.
Président

Mme H.G. Rowan, C.A.,
Secrétaire
Case postale 91, Hôtel du Gouvernement,
Toronto, téléphone: 365-2804

Agé(e) de 21 ans?

Dès que vous avez 21 ans, vous n'êtes plus protégé par le plan familial d'assurance - hospitalisation. Afin d'être protégé, vous devez vous enregistrer personnellement dans les 30 jours. Obtenez une formule de demande aux banques, aux hôpitaux ou du bureau provincial.

Nouvellement marié(e)?

Vous devez payer la prime pour plan familial qui protège le mari et la femme. Notifiez votre groupe sans délai OU si vous payer directement tous les deux, il faut en avertir le bureau provincial.

Nouvel emploi?

Pour demeurer assuré, il faut suivre les règlements inscrits sur la formule 104 (Certificat de paiement) que votre employeur doit vous remettre à votre départ.

VOTRE
PLAN
Assurance Hospitalisation d'Ontario

Ontario Hospital Services Commission
Toronto 7, Ontario

LE COURRIER DOMINICAL

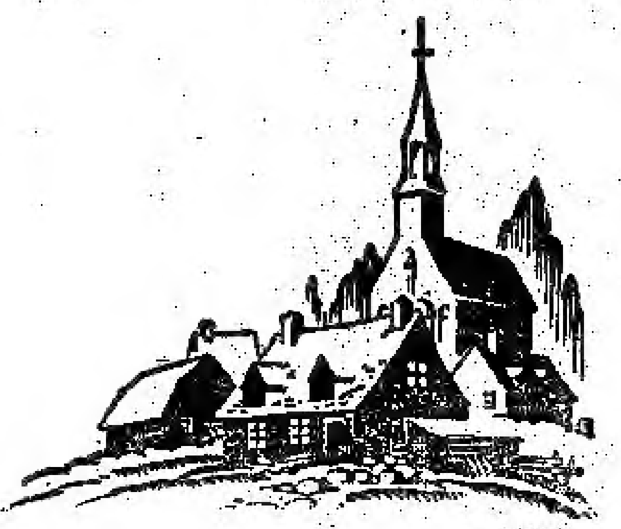

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

Les Jésuites sont préoccupés par l'athéisme dans le monde

Le souci de l'athéisme devra pénétrer toutes les activités traditionnelles de la Compagnie de Jésus, souligne un communiqué émis à l'issue de la congrégation générale des jésuites qui vient d'ajourner ses travaux à septembre 1966.

L'athéisme, qui a fait l'objet d'un des quatre décrets adoptés par la congrégation, devra également susciter de nouvelles initiatives de la part des jésuites pour entrer en contact avec les athées. Cet engagement, est-il dit dans le communiqué, devra être entièrement apostolique et en aucune façon politique.

Il est recommandé aux jésuites dans ce décret d'approfondir leur connaissance de l'athéisme sous toutes ses formes et celle de ses causes. Les jésuites devront appliquer les remèdes aptes à faire face à l'athéisme notamment par une vie s'inspirant d'une charité sincère.

Les jeunes jésuites devront enfin être formés en tenant compte de l'athéisme "qui devra être un de leurs principaux soucis".

Le communiqué signale que la congrégation a adopté trois autres décrets: sur des moyens de communication sociale (radio, télévision, presse, cinéma), sur l'apostolat social et sur l'esprit de pauvreté au sein de la Société de Jésus.

Les 49 assemblées générales de la congrégation, apprend-on ont duré 130 heures; les interventions des pères se sont élevées à 660; il y a eu 140 votes et 600 observations écrites.

Le décret sur l'apostolat social recommande de développer l'activité de la Compagnie dans ce domaine, en égard, particulièrement aux inégalités existant entre pays développés et pays en voie de développement, ainsi qu'aux injustices découlant des questions raciales.

La pratique de la pauvreté a fait l'objet d'un décret qui prescrit aux jésuites de réagir aux signes des temps tout en s'adaptant aux changements survenus au cours des décennies et qui ne permettaient plus d'observer à la lettre certaines règles.

Le décret réaffirme la valeur de la pauvreté, préconise la mise en commun des biens et l'usage de ceux-ci pour les nécessités de l'apostolat et l'aide aux déshérités. Une vie laborieuse est recommandée à tous en même temps que le désintéressement en ce qui concerne le choix de l'activité à déployer.

Un décret a été consacré à la formation des jeunes en vue de leur donner une préparation générale et la spécialisation nécessaire pour remplir différents offices et pour s'adapter aux différents pays.

Le communiqué souligne que le secret sur les travaux de la congrégation a été assoupli et que des bulletins périodiques ont été adressés aux 36,000 membres de l'ordre.

Il est enfin rappelé que la structure du gouvernement central a été modifiée par l'élection de quatre assistants généraux et la nomination par le préposé général de onze assistants régionaux et que, pour la première fois dans l'histoire, il a été décidé de tenir une deuxième session de la congrégation après le concile, en vue de tenir compte des décrets conciliaires.

On sait que le principe de l'élection à vie du préposé général de la Compagnie de Jésus a été confirmée par la congrégation générale. Des dispositions ont cependant été adoptées en veu de permettre l'abdication du général pour raison d'âge ou de santé.

Le pape et l'esprit de pauvreté du clergé

Ne cherchons pas à retrouver le bien-être dont l'autorité et la dignité de notre ministère n'ont que faire, a déclaré Paul VI en recevant récemment les participants du 7e congrès de la fédération nationale du clergé italien. "Ne faisons pas des moyens dont nous avons tellement besoin pour nos oeuvres le but principal de notre programme social", a dit le pape. "Ne mesurons pas la valeur de nos oeuvres sacerdotales d'après la valeur des moyens économiques employés." Paul VI a relevé qu'aujourd'hui les vocations sacerdotales sont heureusement plus désintéressées qu'autrefois, car l'Eglise ne peut rien promettre dans le domaine temporel.

Faut-il sacrifier une 2ième messe?

Dans certains milieux, on se demande actuellement s'il est recommandable d'assister le même jour, à deux ou plusieurs messes plutôt qu'à une seule. Pour dissiper ces doutes, il faut affirmer que, lorsque cette pratique est possible et qu'elle ne nuit pas à un devoir d'état évident, il est certainement très recommandable d'assister à deux ou plusieurs messes le même jour.

En effet, en s'offrant une fois pour toutes sur la croix, Notre-Seigneur a mérité une rédemption éternelle. Et pour le sacrifice de la messe comme pour celui de la croix, il y a prêtre identique, victime identique et fins identiques. En conséquence, si on la considère en elle-même, la sainte messe a une valeur infinie comme le sacrifice du Calvaire; néanmoins, les effets qu'elle produit en nous sont conditionnés et mesurés par nos dispositions intérieures.

Mais ces effets se produisent en nous, selon nos dispositions, chaque fois que l'on assiste à la sainte messe; c'est pourquoi il n'est pas indifférent, encore moins contre-indiqué, d'assister à deux ou plusieurs messe. N'est-ce pas ce que faisaient plusieurs saints ou fervents personnages, comme par exemple le Frère André, qui comprenaient la sainte messe beaucoup mieux que nous?

De plus, il n'existe aucune incompabilité absolue entre les sentiments du Christ souffrant, dont le sacrifice sanglant est actualisé par la messe d'une façon non sanglante, et les sentiments du Christ glorifié. En effet, le Christ comme homme est la cause principale de cette oblation continuée qu'est la messe, car l'unique oblation intérieure toujours vivante au Coeur du Christ glorifié est l'acte principal de son sacerdoce; et de même qu'elle fut l'âme du sacrifice de la croix, ainsi elle est l'âme du sacrifice de la messe. Cette oblation intérieure du Christ demeure unique, malgré sa multiplicité virtuelle en raison des messes.

Or, s'il n'y a pas incompabilité dans le Christ glorifié entre l'oblation intérieure toujours vivante en son Coeur et son état glorieux, pourquoi des sentiments semblables ne pourraient-il pas coexister en notre âme? Ces deux états intérieurs ne sont pas opposés l'un à l'autre, mais coexistent ensemble, bien que l'un ou l'autre état puisse prédominer notre âme assez souvent.

En conséquence, il est impossible de justifier, avec des arguments théologiques solides, la théorie de ceux qui prétendent qu'il n'est pas recommandable ou préférable d'assister à deux ou plusieurs messes, le même jour, quand évidemment il y a possibilité de le faire, sans nuire à un devoir d'état réel.

Ovila Melançon, c.s.c. Aumônier
Maison de la Providence
Ste-Adèle-en-Haut, Québec

...ça vous regarde!

Comment aussi concilier les propres mortifications de Kateri et la prudence chrétienne? Avouons sans détour qu'elles étaient parfois excessives. Retenons, cependant, que la délibération — premier acte de la prudence — suppose en plus de la connaissance des principes concernant la charité, celle du fait humain. Celui-ci, à son tour, comprend la connaissance de soi-même et de l'extérieur, c'est-à-dire du milieu, des circonstances, des possibilités et des obstacles. Or, Kateri, récemment convertie, s'est bien servi des connaissances déjà acquises, mais elles étaient tout d'abord insuffisantes. La nouvelle arrivée à la mission devait souvent entendre parler des grands saints; elle avait d'abord suspecté et ensuite constaté les pénitences pratiquées par les Indiens fervents. Tout bonnement elle crut que l'usage général de ces macérations avait dû être approuvé et, par conséquent, que non seulement elle pouvait, mais devait en faire autant. Rien contre la vraie prudence en tout cela. Au contraire. Enfant de lumière, Kateri voulut être plus prudente dans ses oeuvres que les enfants du monde dans les leurs.

Par ailleurs, dès qu'elle eut soupçonné son erreur en se lançant dans ces mortifications sans l'approbation du prêtre, elle se hâta de le consulter. "Quoique je l'admirasse dans mon coeur, raconte le Père Cholenec, je ne laissai pas de faire bien le fâché et de la blâmer de son imprudence . . ." Jamais plus elle ne se livra à la pénitence sans l'autorisation de son guide spirituel et même alors, c'était dans le sens indiqué par les **Exercices spirituels**: des essais pour arriver au juste milieu. C'est pourquoi on a pu écrire que même dans ses excès Kateri a été prudente.

Le juste milieu suppose évidemment la pénitence. Ce que nous appelerions excès de mortification, n'était pour Kateri qu'une réaction normale étant donné les violentes attaques du péché chez son peuple encore incroyant. C'était l'attitude de tous les siens, convertis au christianisme. A cette époque, en effet, à Kahnawakon, l'Eglise naissante des Indiens jouissait de grâces extraordinaires: sa sainteté s'apparentait à celle de la primitive Eglise.

Renseignez-vous davantage au sujet de la vénérable Kateri Tekakwitha. Ecrire au Centre Kateri (un timbre-poste, s.v.p.), Casier postal 70, Caughnawaga (Québec).

Formation de diacre en Am. latine

Un organisme, destiné à former des diacres pour l'Amérique latine et à les préparer à l'ordination dans l'esprit de la constitution conciliaire sur l'Eglise, sera à l'oeuvre dès septembre à Puerto Rico.

Cette institution, dont les frais sont pris en charge par l'archevêque de Boston, le cardinal Cushing, portera le nom de "communauté St-Etienne", du nom du premier diacre dont les Actes des apôtres racontent les oeuvres et le martyre.

Mgr Mendez, évêque d'Arecibo, fondateur de cette institution-pilote, estime que des sessions intensives de formation (crash programme) d'une durée de quelques mois seront dans certains cas préférables à des cours répartis sur deux ou même cinq ans comme on l'envisage ailleurs.

Il précise qu'il appartient aux diverses assemblées épiscopales territoriales, avec l'approbation du Souverain Pontife, de décider si et où il est opportun pour le bien des âmes, d'instituer de tels diacres.

Ces diacres à qui on aura imposé les mains "non pour le sacerdoce, mais pour le service", pourront administrer les sacrement assister au mariage au nom de l'Eglise et le bénir, prêcher la parole. Il pourront également se vouer aux oeuvres de charité et d'administration.

La constitution conciliaire ajoute qu'avec le consentement du Souverain Pontife, "ce diaconat pourra être confié à des hommes d'âge mûr même déjà mariés, et à des jeunes gens capables, pour lesquels cependant doit rester en vigueur la loi du célibat".

L'album des SIX

LE BONHEUR EST À CE PRIX

Depuis que le Christ a choisi de souffrir, la souffrance n'est plus une chose dégradante et inutile, elle est devenue une précieuse source de rédemption. Catherine de Saint-Augustin a compris qu'entre nous et le ciel la croix se dresse, non pas comme une barrière, mais comme un trait d'union qui nous unit à l'Amour.

Trop de gens ne se donnent qu'à eux-mêmes et se refusent à l'Amour parce qu'ils ont peur de souffrir. Aux pieds du crucifix, les chrétiens s'offrent à la souffrance par amour pour le Christ, qui l'a exaltée par sa grâce et son divin exemple. Les chrétiens connaissent également, comme la petite soeur souriante, Catherine au coeur généreux, la valeur pour les âmes de la souffrance, car "le Corps mystique du Christ s'édifie et se complète dans la mesure où la passion de Jésus-Christ entre dans ses membres".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Privilégiée de l'Amour

L'amour n'est pas UN des chemins qui s'offrent à nous. Il est LE chemin, celui que Jésus nous a montré. Il y a parfois des fleurs sur la route, des joies, mais il s'y trouve aussi des ronces, des souffrances; aimer c'est se donner, c'est semer son âme à pleines mains dans les joies comme dans les peines.

Marie de l'Incarnation sut donner ses rêves, ses désirs, ses soifs de vérité, ses élans vers le ciel. Elle s'est donnée aux siens, elle a dit "oui" au Coeur de Jésus, elle en a récolté des joies profondes et sublimes.

Imaginons quelque peu la place qu'elle occupe au ciel en qualité d'épouse mystique qui sut tellement plaire à son divin Epoux. Elle est vraiment la privilégiée de l'Amour.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942 — Journal hebdomadaire publié et imprimé par — Les Arts Graphiques Limitée — 122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario — $3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne-Lemieux — Rédacteur-en-chef: Germain C.-Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

CLAUDE BOISVERT

par FRASER WILSON

CFBR-550

DIMANCHE

5.58	Ouverture
6.00	Nouvelles
6.05	Variétés Dominicales
6.30	Pause Sportive
7.00	Nouvelles
7.05	Variétés Dominicales
7.30	Sport en bref
7.32	Variétés Dominicales
8.00	Nouvelles
8.05	Variétés Dominicales
8.30	Sport en bref
8.32	Variétés Dominicales
8.55	Nouvelles
9.00	Les Grandes Valses
9.30	Musiques Sud-Américaine
10.00	Nouvelles
10.05	Accordéon Vedette
10.30	Folklore
11.00	Nouvelles
11.05	Palmares de la Semaine
12.00	Nouvelles
12.05	Dimanche Midi
1.00	Radio Journal
1.10	Dimanche Midi
1.30	Terre Nouvelle
2.00	Nouvelles
2.05	Jeunesse en Chansons
3.00	Nouvelles
3.02	Jeunesse en Chansons
4.00	Nouvelles
4.02	Sur Quatr'Roues
5.00	Nouvelles
5.05	Cabaret du Retour
5.25	Sport ce Soir
5.30	Cabaret du Soir
6.00	Nouvelles
6.05	Cabaret du Retour
7.00	Nouvelles
7.05	Cabaret du Retour
8.00	Nouvelles
8.05	Cabaret du Retour
9.08	Nouvelles
9.13	Fermeture

LUNDI AU VENDREDI

5.58	Overture
6.00	Nouvelles
6.05	Réveil Musical
6.30	Pause Sportive
6.32	Réveil Musical
7.00	Nouvelles
7.05	Réveil Musical
7.30	Sport en bref
7.32	Réveill Musical
8.00	Nouvelles et Sports
8.10	Réveil Musical
8.30	Sport en bref
8.32	Réveil Musical
8.55	Actualités Locales
9.05	Rythmes et Fantaisies
10.00	Nouvelles
10.05	Rythmes et Fantaisies
10.30	Pour ceux qui aiment — Lundi et Mercredi; Hier et Aujourd'hui — Mardi et Jeudi; Pourquoi pas — Vendredi
10.50	Pause Musical
10.55	Nouvelles
11.00	Chansons Vacances
12.00	Nouvelles
12.05	Chansons Vacances
12.30	Deuxième résumé
12.40	Chansons Vacances
12.55	Sport Midi
1.00	Radio Journal
1.10	Chansons Vacances
1.30	Chevaliers de la table ronde
2.00	Nouvelles
2.05	Chevaliers de la table ronde
2.30	Jeunesse dorée
2.45	Les visages de l'amour
3.00	Nouvelles
3.02	Partage du jour
3.30	Fémina
3.45	Psychlogie de la vie quotidienne
3.57	Nouvelles
4.00	Radio Sacré-Coeur
4.15	Succès et Nouveautés
5.00	Nouvelles
5.05	Pirouette Musicale
5.25	Sport ce soir
5.30	Pirouette Musical
6.00	Nouvelles
6.05	Musique Légère
7.00	Nouvelles
7.05	Musique légère
7.30	Rendez-vous de la jeunesse
8.00	Nouvelles
8.05	Rendez-vous de la jeunesse
9.08	Nouvelles
9.13	Fermeture

SAMEDI

5.58	Ouverture
6.00	Nouvelles
6.05	Réveil Musical
6.30	Pause sportive
6.32	Réveil Musical
7.00	Nouvelles
7.05	Réveil Musical
7.30	Sport en bref
7.32	Réveil Musical
8.00	Nouvelles et sports
8.10	Réveil Musical
8.55	Actualités Locales
9.00	Radio Journal
9.02	Au soleil du matin
9.30	Pot Pourri du samedi
10.00	Nouvelles
10.05	Pot ourri du samedi
11.00	Nouvelles
1105	Pot Pourri du samedi
12.00	Nouvelles
12.05	Diner Musical
12.30	Deuxième Résumé
12.40	Diner Musical
12.55	Sport Midi
1.00	Radio Journal
1.10	Intermède
1.30	Telstar
2.00	Chorales du Canada français
2.30	Extraits d'Opéra
3.00	Nouvelles
3.05	Chansons de France
3.55	Nouvelles
4.00	Radio Sacré-Coeur
4.15	Classique à la mode
5.00	Nouvelles
5.05	Chansons populaires
5.25	Sport ce soir
5.30	Chansons populaires
6.00	Nouvelles
6.05	Musique Légère
7.00	Nouvelles
7.05	Musique légère
7.30	Rendez-vous de la jeunesse
8.00	Nouvelles
8.05	Rendez-vous de la jeunesse
9.08	Nouvelles
9.13	Fermeture

Ginette Blais

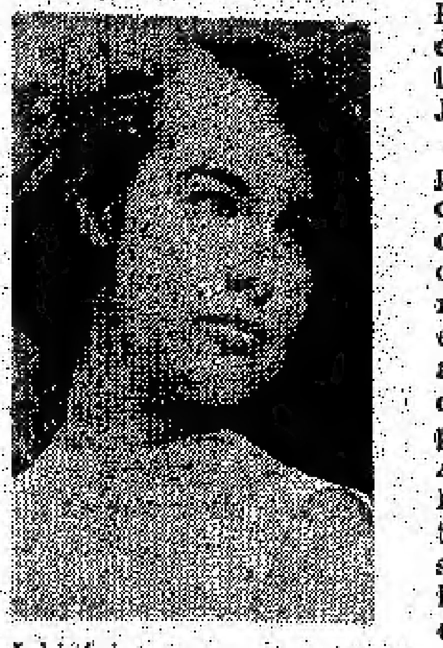

Iphigénie, personnage de la mythologie grecque a, au cours des siècles, inspiré poètes et musiciens. Claude-Henri Grignon aussi . . . à sa façon! Il a prénommé Iphigénie, la fille du notaire Lepotiron, dans son téléroman "les Belles Histoires des pays d'en haut" présenté tous les lundis soir à 8 heures au réseau français de télévision de Radio-Canada. Ce personnage d'Iphigénie est joué par la jeune comédienne Ginette Blais.

Au moment même où Claude-Henri Grignon a commencé à écrire son histoire de Séraphin, il y a vingt ans, Ginette Blais naissait à Saint-Henri, vieux quartier de Montréal. Elle est jolie, Ginette. Avec des yeux à regarder les étoiles. Uniquement. Une voix d'or qui ondule comme la vague.

Dès l'âge de douze ans, Ginette Blais a demandé à ses parents la permission de suivre des cours d'art dramatique. Cette permission se fit attendre pendant quatre ans. A l'âge de seize ans, Ginette s'est donc inscrite aux cours de Tania Fédor qu'elle a suivis pendant deux ans. Elle a également étudié avec le mime Kasma. En septembre dernier, elle a tenu son premier rôle à la télévision, dans une série de Julien Green intitulée 'l'Ombre'.

Dans "les Belles Histoires", parmi des personnages assez complexes, serrés dans un étau de préjugés et de principes étriqués, Iphigénie a apporté un rayon de soleil. Par sa jeunesse et ses yeux clairs. Parce qu'elle aime et qu'elle le proclame. Mais quoi? Fille de notable, elle ne peut aimer un fils d'ouvrier? Allons donc! Dans le téléroman, Iphigénie, fille du notaire Lepotiron, de Ste-Adèle, est amoureuse du fils du forgeron du village, Florent Chevron. Et les langues de se contorsionner. Et tout le village de s'indigner!

—Dans quel sens ira votre personnage? Comment réagira votre père quand il apprendra vos sentiments à l'égard de Florent?

—Je présume que la réaction de mon père sera assez violente. Mais je l'affronterai. Quand je suis sortie du couvent, et que j'ai repris mes activités de jeune fille du monde, j'ai complètement ignoner les réactions de mon entourage. Je crois qu'il en sera de même pour mon amour pour Florent. J'affronterai l'opinion des gens. Je passerai outre à tous les commérages. Et je tiendrai aussi tête à mon père.

En résumant l'attitude d'Iphigénie pour défendre son amour, Ginette Blais ponctue ses phrases d'un coup de menton. Une décision ferme se lit dans ses yeux. Les prochains épisodes des "Belles Histoires" feront voir le dénouement de cette intrigue.

Récemment, Ginette Blais répétait tous les jours en vue du Festival d'Art dramatique qui a eu lieu à Montréal du 29 mars au 3 avril. Elle a joué dans une pièce de Robert Gauthier, intitulée "Ballade pour un révolutionnaire". Contrairement aux rôles qu'elle a tenus jusqu'ici, Ginette s'est présentée, cette fois, sous les *traits* d'une jeune fille révoltée, agressive. Un rôle assez ingrat, mais qui lui a plu beaucoup.

Les quelques loisirs qu'il reste à Ginette Blais, ces temps-ci, elle les emploie à dormir. Quand elle n'a pas à travailler presque jour et nuit, comme elle a dû le faire jusqu'au début du Festival, elle aime bien peindre.

—A quelle école appartenez-vous?

—Oh! je m'amuse. Je peins pour le plaisir de mêler les couleurs. Ne sachant pas trop bien dessiner, je fais de l'abstrait.

Les évasions en couleurs de Ginette Blais prennent spontanément des tons d'orangé, de safran et de carmin. Van Gogh est son peintre favori.

Dans le domaine de la chanson, Ginette Blais aime Mouloudji, Jacques Brel et Jean-Pierre Ferland. Dans la pièce dans laquelle elle a joué au Festival, elle a chanté aussi. Nouvelle facette du talent prometteur de cette jeune comédienne? Possiblement.

Gisèle THEROUX

La Croix-Rouge
vous représente
toujours et partout

Le mercredi soir à 8 heures, voyez *le Millionnaire*, le nouveau jeu télévisé du réseau français de Radio-Canada. *Le Millionnaire*, c'est JEAN DUCEPPE qui, chaque semaine, donne la chance à un invité de gagner deux mille cinq cents dollars. Pour obtenir cette somme l'invité doit commander par téléphone tout ce qu'il désire acheter. Mais il doit convaincre le ou les marchands de lui *livrer* la marchandise dans les vingt minutes qui suivent l'appel téléphonique. L'émission *le Millionnaire* est réalisée dans une ville différente chaque semaine.

Ce n'est qu'après cet appel extérieur et officiel, venant confirmer la vocation intérieure, qu'on peut dire qu'une vocation est certaine et voulue de Dieu.

CONCLUSION

Appel aux jeunes gens

De tout temps, l'appel du Sauveur a été entendu par ces milliers de prêtres et de religieux qui ont choisi comme carrière celle, d'une si merveilleuse beauté, mais en même temps si grave et si lourde de responsabilité, du service de Dieu, du Christ et de l'humanité. Mais combien ces amis du Seigneur sont loin de suffire, hélas, à la tâche immense qu'il leur faudrait accomplir à tous les instants et sur tous les points du vaste monde!

Pour leur prêter main-forte au service du Maître, non moins que pour remplacer ceux qui tombent constamment au front de combat, c'est sans cesse à de nouveaux ouvriers que s'adresse ce mot du Sauveur, qu'Il lançait jadis à ces heureux pêcheurs du lac de Génésareth, destinés à devenir, dans les décrets éternels, les points de repère d'une nouvelle ère humaine: "Venez suivez moi; je ferai de vous des pêcheurs d'hommes."

Mais quels sont donc ceux auxquels s'adresse ainsi l'appel du Maître du monde, l'éternel Sauveur des âmes? Qui donc est ainsi appelé à devenir l'un de ces disciples, puis de ces pêcheurs d'hommes?

(à suivre)

Les moins décents sont ceux que nous traitons avec le plus d'égards, tandis que les membres décents n'ent ont pas besoin. Dieu a disposé le corps de manière à donner plus d'honneur à ce qui en manque, afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un égal souci les uns des autres. Aussi, un membre vient-il à souffrir, tous les membres souffrent avec lui; un membre est-il traité avec égards, tous les membres partagent sa joie.

"Or, vous êtes le corps du Christ, et chacun de vous pour sa part, est un de ses membres. Dans l'Eglise, Dieu a constitué des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, le don de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. Tout le monde est-il apôtre? Tout le monde est-il prophète? Tout le monde est-il docteur? Tout le monde a-t-il le don des miracles? Tout le monde a-t-il le don de guérir? Tout le monde parle-t-il en langues diverses? Tout le monde interprète-t-il?"

I Cor., XII, 12-30.

Comment être certain de ne pas se tromper dans le choix de sa vocation

Pour bien choisir sa vocation, il faut prier comme si tout ne dépendait que de Dieu et agir comme si tout ne dépendait que de soi.

En pratique, voici ce qu'il faut faire. Les étapes pour le choix d'une vocation peuvent se résumer dans ces quatres mots: Voir, Pouvoir, Vouloir, Recevoir.

1—VOIR.

Il faut faire d'abord une étude Sérieuse, Ob-

Comment choisir une voiture usagée

Il y a de très bonnes voitures usagées. Pour la même somme que vous consacreriez à l'achat d'une voiture neuve, peut-être aimeriez-vous mieux obtenir une voiture usagée plus luxueuse et plus puissante?

L'idéal en ce cas, c'est évidemment de racheter la voiture donnée en échange par quelqu'un que vous connaissez et dont vous savez l'attention qu'il lui portait.

Mais il est rare que ce soit possible. Le mieux est donc de voir un dépositaire responsable qui peut garantir ses voitures de seconde main parce qu'elles ont été revisées et réparées.

A moins que vous ne connaissez le vendeur, et même dans ce cas, il n'est pas recommandable d'acheter une voiture usagée sur un de ces terrains où il n'y a que les autos et une cabane (exception faite de la succursale d'un important dépositaire). Car ces vendeurs achètent généralement les voitures et les revendent sans aucune réparation autre que les retouches apparentes. Ils ne donnent pas de garanties la plupart du temps et, au surplus, où pourraient-ils donner le service de réparation?

A toute fin pratique, avant d'acheter une voiture usagée, vous ferez preuve d'une grande méfiance.

Les portes, le capot du moteur, le couvercle du coffre arrière, doivent fonctionner facilement. Les divers panneaux doivent être bien alignés et exempts d'ondulations, sinon la voiture a eu un accident sérieux.

Il faut examiner le bas de la carosserie et le bord des moulures pour y déceler la rouille; de même les traces de peinture sur les moulures indiquent qu'on la repeinte.

Inutile de vous fier à l'indicateur du nombre de milles parcourus. Quand concessionnaire ne l'a pas remi à zéro, il en a certainement réduit considérablement le total.

Cependant, si on n'a pas changé les parties suivantes sur la pédale de freins, et la mauvaise condition du siège à l'endroit où prend place le conducteur, sont des indices qui dénotent invariablement que la voiture a parcouru au moins de 40 à 50,000 milles.

D'autres signes révélateurs: l'usure des tapis, des accoudoirs, du bas des panneaux de porte, de la peinture sur les rebords de fenêtres.

Vous exigerez qu'on soulève la voiture afin d'examiner l'état du système d'échappement, de vérifier si les tôles sont rouillées. Des plaques soudées au châssis ou une simple soudure indiquent un accident grave.

Des coulisses d'huiles le long du moteur, de la transmissions ou du différentiel signifient n'importe quoi à partir du simple paquetage à remplacer au coût de 25 cents, jusqu'au coussinet défectueux nécessitant une réparation majeure.

Vérifiez les coulisses le long des boyaux qui réunissent le moteurs au radiateur et à la chaufferette. Les pales de l'éventail portant des marques ou bien ayant laissé des traces sur le radiateur indiquent une collision frontale. Cependant si le châssis n'a pas été touché et que la réparation a été bien faite, cela n'affecte pas la qualité de la voiture.

Des pneus usés inégalement laissent prévoir le besoin d'un alignement de la suspension et la nécessité de changer les amortisseurs de chocs. Examinez les pneus de très près. Ne vous diez pas au fait que le motif soit encore apparent car il existe des machines qui gravent un nouveau motif sur de vieux pneus.

Faites l'essai de tous les instruments et de tous les dispositifs. Conduisez la voiture.

Des bruits insolites dans la transmission ou le différentiel sont présages de troubles prochains. Un moteur qui démarre difficilement demandera probablement une mise-au-point. Faites forcer la voiture à basse vitesse et écoutez le moteur. En appuyant sur les freins, la transmission automatique engagée, pressez l'accélérateur pour voir si elle ne glisse pas. Vérifiez le comportement routier et tous les aspects comme vous le feriez pour une voiture neuve, et même plus sérieusement.

En dernier lieu, conduisez la voiture usagée chez un mécanicien indépendant (si possible, que vous connaissez) et faites-là lui vérifier même si cela doit vous coûter quelques dollars. Ce sera sûrement un bon placement.

Malgré tout cela, le plus important est encore d'acheter l'auto usagée chez un dépositaire responsable car il existe tellement de moyens d'en camoufler les défauts que même un garagiste d'expérience peut s'y laisser prendre.

MA CAISSE POPULAIRE
juillet - août '65

Le drapeau est illégal

TORONTO — Un avocat torontois affirme que le Canada n'a pas légalement de drapeau pour la simple raison que la proclamation royale relative au nouveau drapeau canadien n'avait pas été préalablement autorisée par le Parlement. Me John Fenston cite le cas de l'Ontario qui, en choisissant le Red Ensign modifié comme drapeau a, quant à lui, suivi la procédure normale: l'assemblée de Toronto a tout d'abord autorisé le lieutenant-gouverneur à proclamer le drapeau au nom de la reine.

Jos Pétrin

par ROQUEMBERT

P'tit Pedro

par DE LA TORRE

CBFST-TV
Radio-Canada

SAMEDI

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Baseball
4.30 Ulysse et Oscar
5.30 Monsieur Pia-Pia
6.00 Les As des quilles
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 Les beaux yeux d'Agathe
8.30 Billet de faveur
10.00 Le fantôme du Louvre
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

DIMANCHE

2.00 Connaissance du monde
3.00 Au-delà des apparences
3.30 Sports du monde
5.00 Le Canada en guerre
5.30 Ciné-jeunesse
6.30 Les travaux et les jours
7.00 Robin des bois
7.30 Caméra 65
8.00 Le corsaire de la reine
8.30 Wilfrid Pelletier rencontre
9.00 Cinéma du dimanche
10.30 Téléjournal
10.45 Sport-Dimanche
11.00 D'hier à demain
12.00 L'Inspecteur Leclerc

LUNDI

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 Long métrage
5.00 Bobino
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Médard et Barnabé
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Mon pays, mes amours
8.30 Panique
9.00 En vacances avec . . .
9.30 Chasse et pêche
10.00 P.S.
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Composez 999
11.30 La Toile d'araignée

MARDI

9.00 Mire
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 Long métrage
5.00 Bobino
5.30 Des fournis et des hommes
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Lucille Dumont
8.30 Les barons de la pègre
9.30 Le train bleu
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-club

MERCREDI

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 Long métrage
5.00 Bobino
5.30 Grangallo et Petitro
6.00 Denis la petite peste
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le millionnaire
8.30 Cité sans voiles
9.30 Le bonheur conjugal
10.00 Signé Berthe et Blanche
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

JEUDI

9.00 Mires
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 Long métrage
5.00 Bobino
5.30 Au clair soleil
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Cinéma de Paris
9.30 Les fables de La Fontaine
10.00 Sérénade
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 La main dans l'ombre
12.00 La toile d'araignée

VENDREDI

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 Long métrage
5.00 Bobino
5.30 Radisson
6.00 Gendarmerie royale
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Frank Pourcel et musique
8.30 Cinéma international
10.15 Eve-mémoire
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

64 **De l'Atelier au Séminaire**

jective, Sympathique des différents états de vie, laissant de côté pour un moment les carrières et les professions. On doit donc à l'occasion d'une retraite, de la direction de conscience, d'une lecture, etc., bien examiner ce que sont Objectivement et ce que requièrent les différents états de vie: le sacerdoce, le mariage, le célibat dans la vie religieuse ou laïque. Le piège à éviter c'est de comparer la vie religieuse ou sacerdotale, non avec l'état du mariage, mais avec tel jeune homme ou telle jeune fille que l'on aime ou que l'on désire.

2—POUVOIR — (avoir les aptitudes)

Il faut ensuite examiner sérieusement quel état convient davantage à ses aptitudes physiques, intellectuelles, morales et surnaturelles.

La prudence la plus élémentaire demande de faire cette analyse avec l'aide d'un directeur de conscience prudent, expérimenté et surnaturel.

N.B.—Seul le prêtre, Directeur-Confesseur, peut pénétrer dans l'intimité d'une conscience. Il a un droit strict à recevoir de Dieu les grâces nécessaires pour juger de la générosité, des aptitudes essentielles et de l'intention droite. Personne d'autre n'a reçu mission officielle de l'Eglise pour diriger des âmes. La responsabilité du directeur-confesseur est trop grande, pour qu'une personne, même bien intentionnée se l'arroge sans mandat officiel.

3—VOULOIR — (avoir l'intention droite)

Quand, après avoir réfléchi, consulté, prié pour ne faire que la volonté de Dieu quelle qu'elle soit, on se décide à vouloir tel état de vie, on a la vocation pourvu qu'il n'y ait pas

De l'Atelier au Séminaire 65

d'obstacles. **Pouvoir et vouloir sont également requis: pas un sans l'autre!**

"Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce sérieusement d'acquérir une solide piété, une pureté à toute épreuve, une science suffisante, montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal." Pie XI "Ad Catholici Sacerdotii".

Seuls sont capables de vouloir surnaturellement telle vocation ceux qui ont reçu de Dieu cette vocation. **En effet la vocation, c'est la grâce que Dieu donne à qui a les aptitudes de se décider à vouloir.**

Donc quelqu'un qui vit **généreusement** son christianisme tous les jours (i.e. en plus d'éviter les péchés, se préoccupe de plaire à Dieu en toutes choses) et n'arrive pas à vouloir devenir prêtre, religieux ou religieuse, celui-là n'a pas **présentement** la vocation. Il peut sans crainte s'orienter vers le monde, s'il est à l'âge de l'option. **Il ne manque pas de générosité** puisqu'il vit généreusement son christianisme dans le monde où il évolue présentement.

4—RECEVOIR — (l'appel des autorités)

S'il restait encore un doute sérieux, on n'aura qu'à enterer au postulat, au Grand Séminaire, où des spécialistes étudieront objectivement les aptitudes et l'intention du candidat. Si après un temps d'épreuve plus ou moins long, le candidat est jugé apte, il sera appelé a) au Sacerdoce par l'évêque; b) aux voeux perpétuels par les autorités légitimes pour la vie religieuse.

A l'Université Laurentienne:

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. S.G. Mullins, recteur de l'Université Laurentienne, annonce quelques promotions et nominations qui ont pris effet le 1er juillet 1965 chez les professeurs de l'Université.

M. W.Y. Watson, professeur agrégé de biologie et directeur intérimaire du département de biologie, devient directeur attitré du département. Durant ses années à la Laurentienne, M. le professeur Watson a non seulement mis la main aux plans de l'édifice des sciences, mais a de plus constitué un excellent département qui comprend aujourd'hui quatre biologistes et un botaniste. D'autres professeurs viendront s'ajouter à ceux-ci afin de permettre au département d'offrir des cours de spécialisation et, éventuellement, des cours d'études supérieures.

Le département a déjà entrepris des travaux de recherches dans le secteur du Lac Ramsey, plus précisément en matière d'habitudes de nutrition des canards sauvages dans la mesure où elles sont corrélatives à la vie des insectes dans la région. M. Watson entre d'une tournée qui l'a conduit, lui et M. le professeur Turnau, aux confins de la péninsule Bruce où ils ont recueilli une foule de spécimens botaniques destinés à l'herbier de la Laurentienne. Les deux savants ont fait d'intéressantes découvertes relativement à la répartition des divers spécimens dans la région parcourue. M. Turnau est actuellement à mettre sur papier les résultats de cette tournée de recherches.

Un autre membre du département de biologie, lui aussi un recherchiste, M. le professeur J.A. McKenzie, espère publier sous peu une monographie sur l'épinoche. M. McKenzie vient d'obtenir son doctorat de l'Université Western Ontario. Ses travaux portaient justement sur l'épinoche.

Au département d'anglais, M. Ronald Toop a été promu professeur adjoint. M. Toop entreprendra sa quatrième année d'enseignement à la Laurentienne. Durant son séjour ici, il a mené à bonne fin tous les cours et examens de doctorat de l'Université de Toronto. Il met en ce moment la dernière main à des travaux de recherches en vue de sa thèse qui porte sur Hemingway. M. Toop a toujours pris une part active aux oeuvres étudiantes à titre de conseiller dans les activités littéraires. Mme Toop, de son côté, a fait des études supérieures à l'Université de Toronto; elle enseigne l'anglais dans la division de l'extension de l'enseignement à l'Université Laurentienne.

Deux professeurs du département d'économie politique ont été promus. M. Joseph Chung, chargé de cours, devient professeur adjoint d'économie politique. Il enseigne à la Laurentienne depuis trois ans et a fait ses études supérieures à l'Université Laval et à l'Université de Toronto. Il vient de soumettre sa thèse de doctorat à l'Ecole des études supérieures de cette dernière université. M. Chung est "trilingue" et il su mettre ses talents à profit non seulement dans l'enseignement, mais aussi dans des travaux de recherches sur les conditions économiques qui existent dans la région de Sudbury.

Au sein de ce même département, le directeur intérimaire, M. A. McKee, a recommandé la promotion de M. J.R. Winter au poste de professeur adjoint d'économie politique. Après plusieurs années d'études supérieures à l'Université de Chicago, M. le professeur Winter est devenu professeur à l'Université Western Ontario. Durant son séjour à London, il a été conseiller économique auprès du conseil municipal et chargé de cours à l'université.

Il est devenu professeur à l'Université Laurentienne en septembre 1964 et s'est déjà acquis une renommée pour ses activités au service de la région de Sudbury et du corps professoral de l'université.

Avez-vous bien vérifié vos pneus?

C'est un défaut presque général chez les automobilistes que de rouler avec des pneus trop peu gonflés et de négliger d'en faire vérifier la pression. En outre, selon un article de Sélection du Reader's Digest du mois d'août, trop de gens croient que les pneus ne servent principalement qu'à s'assurer aux voitures un roulement confortable.

En réalité, les pneus font partie intégrante des systèmes de freinage et de direction et assurent la liaison entre la route et la puissance fournie par le moteur. L'insuffisance de gonflage a pour double effet de nuire au bon fonctionnement de ces mécanismes et d'engendrer une fatigue du pneu capable de le mettre hors d'usage.

Certaines études montrent que les pneus habituellement mal gonflés durent moins longtemps et mettent ainsi en danger la sécurité des passagers. Particulièrement l'été, les longs trajets qu'impliquent les vacances sont dangereux, car les pneus souffrent de la chaleur encore plus que les passagers.

A quelle pression faut-il gonfler les pneus? Pour rouler à grande vitesse ou à forte charge, il est toujours bon d'ajouter quatre à six livres à la pression normale indiquée par la notice d'entretien.

Mais il ne faut pas dépasser des limites raisonnables. L'excès de gonflage est également dangereux, car il provoque une usure excessive de la partie centrale de la bande de roulement et augmente les risques de rupture de la carcasse.

Aujourd'hui, lit-on dans Sélection, les voitures sont rapides et les routes favorables à la vitesse; il en résulte que la pression des pneus est plus importante que jamais. Si vous avez l'intention de partir en voyage, pensez à vous acheter un bon contrôleur de pression. Il vous coûtera peut-être deux dollars, mais, utilisé avec discernement, il se peut qu'il vous sauve la vie.

CANADIANA...

(suite à la page 3)

la chapelle fut définitivement achevée, au-dessus de la salle qui servait de cuisine au presbytère.

Le personnel de la mission s'accrut à la fin de 1866 avec l'arrivée de deux nonnes, des Soeurs Grises de la Croix, qui venaient d'Ottawa. Les Indiens, étant habitués aux prêtres, furent très étonnés par la vue inaccoutumée de membres d'un ordre religieux féminin, et durent considérer avec un certain scepticisme le fait que des femmes européennes travaillent et survivent dans des conditions aussi primitives.

Cependant, les deux nonnes, Mère Raisenne et Mère Vincent, s'adaptèrent très vite à la situation et commencèrent à établir un hôpital. Pendant l'été 1867, un nouveau presbytère ayant déjà été bâti, l'ancien édifice fut utilisé comme hôpital de la contrée, et les documents gardés par cette institution témoignent des services dévoués rendus par ces intrépides femmes. Durant les années 1866-63, 327 personnes ont été soignées, 504 visites à domicile ont été faites, 738 indigents ont été secourus, 107 orphelins ont reçu asile et 633 filles et 434 garçons ont reçu l'enseignement scolaire. C'est un record impressionnant pour une mission aussi éloignée de la civilisation.

En 1873 une église en bois, connue sous le nom de Saint-Claude fut achevée. Le travail commença au début du mois de mars de la même année, la charpente fut élevée et le clocher fut prêt à recevoir la cloche. Le bâtiment avait 50 pieds sur 20 pieds. Des vitraux furent posés et un autel en style gothique fut construit.

A la mission, le travail continua sans interruption pour encore plusieurs années, mais il devint de plus en plus clair que tout son caractère se trouverait bientôt changé à cause des transformations qui avaient lieu sur l'autre rive du côté de l'Ontario, où de nouveaux établissements se formaient. Les Oblats décidèrent de revenir sur la rive et du lac, dont ils avaient déjà cultivé une partie pour approvisionner la mission. Au début de 1887, le déménagement commença. Au mois de décembre il était achevé et le mois suivant, à Noël, la nouvelle mission fut inaugurée.

Le site de la mission fut connu sous le nom de Ville-Marie, et la petite surface cultivée par les Oblats fut graduellement agrandie et forma le noyau de l'actuelle Ecole d'Agriculture.

Le site de l'ancienne mission sur la rive ontarienne du Lac Témiscamingue est encore visible et reste un témoignage muet du dur travail, du courage et de la persévérance des Oblats et des Soeurs Grises, qui ont consacré une si grande part de leur temps et de leurs efforts pour apporter un secours physique et spirituel aux habitants des contrées sauvages du Lac Témiscamingue.

Maintenez votre Croix-Rouge à l'oeuvre

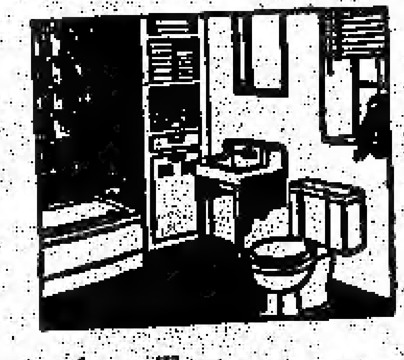

Pour le meilleur... confort... essayez...

TORIDHEAT

1—L'unité TORIDHEAT, Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.

2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.

3—FILTRE plus facile à remplacer et très efficace.

4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.

5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vapo-glass.

MORRISON Plumbing & Heating

164 rue Elgin - 674-0797

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Travaux Artistiques bosselage sur place

SERVICE DE 8 HEURES SUR:

- Faire-part de mariage
- Cartes de "Stag Parties"
- Billets d'admission

FOURNITURES DE BUREAU:

- en-têtes de lettres,
- enveloppes,
- factures,
- contrats,
- relevés de compte,
- cartes d'affaire,
- livres de reçus,
- chèques personnels,
- programmes,
- brochures,
- catalogues,
- certificats,
- pancartes,
- circulaires,
- dépliants, etc...

MENUS DE RESTAURANT SUR CARTON PLASTIQUE LAVABLE

La seule imprimerie française de la région de Sudbury

Arts Graphiques Ltée

Tél. 673-0700

122 ELM EST — SUDBURY, ONT.

LOCAL 2 — SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

Population du Canada 19,571,000 habitants

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique estime que la population du Canada était de 19,571,000 habitants en date du 1er juin cette année.

L'organisme fédéral a signalé que c'est une augmentation de 336,000 comparativement à la même date l'an dernier. Le Canada compte donc 1,333,000 habitants de plus que lors du recensement de 1961; c'est une hausse de 7.3 p.c.

Voici la population par province au 1er juin, le deuxième chiffre représente la population en 1961: Terre-Neuve, 498,000 (458,000); Ile-du-Prince-Edouard, 108,000 (105,000); Nouvelle-Ecosse, 761,000 (737,000); Nouveau-Brunswick 623,000 (598,000); Québec 5,657,000 (5,259,000); Ontario 6,731,000 (6,236,000); Manitoba 962,000 (922,000); Saskatchewan 951,000 (925,000); Alberta 1,451,000 (1,332,000); Colombie-Britannique 1,789,000 (1,629,000); Yukon 15,000 (14,000); Territoires du Nord-Ouest, 25,000 (23,000).

Programme de rénovation urbaine au S. Ste-Marie

OTTAWA — Le ministre responsable des activités de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, M. John R. Nicholson, a annoncé que le gouvernement fédéral était disposé à accorder des subventions au montant de $29,005 à la ville de Sault. Ste-Marie en Ontario afin d'aider à y réaliser deux programmes de rénovation urbaine.

Ces programmes de rénovation ont pour objet un quartier résidentiel délabré d'environ 127 acres situé près de l'approche et de l'esplanade du pont routier international qui vient d'être terminé ainsi qu'une aire de 25 acres située en bordure de la rivière St. Mary's au sud du centre des affaire de la ville.

152,800 chômeurs ont bénéficié de l'assurance-chômage en juin

OTTAWA — Quelque 152,800 Canadiens ont retiré des prestations d'assurance-chômage au cours du mois de juin et ils ont reçu un montant total de $16,200,000, révèle le Bureau fédéral de la statistique. Quelque 324,300 en avaient retiré le mois précédent et quelque 155,500 en juin 1964. A la fin de juin cette année, il y avait 180,700 demandes de prestations, c'était 50,000 de moins qu'à la fin du mois précédent.

UNE FAIBLE RECOLTE DANS L'EST DE L'ONTARIO

En dépit des pluies de juillet, les fermiers de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec ont récolté moins de foin cette année et le prix des grains s'est sensiblement accru. Dans la vallée de l'Outaouais, notamment, la récolte est inférieure d'au moins 25 pour cent — de 60 pour cent en certaines régions — à celle des années précédentes. Par ailleurs, le coût du grain a à peu près doublé. Afin d'obvier à ces problèmes, les fermiers de l'Ontario ont demandé au gouvernement de réglementer les prix de façon à les maintenir aux niveaux de 1964. Il ont demandé aux autorités fédérales et provinciales de créer un service de prêts à cinq ans tout en reportant à l'an prochain l'échéance des prêts en cours. Un porte-parole du Québec, M. Antoine Titley, a déclaré que les fermiers du Québec demanderont de bénéficier des mêmes avantages.

"Les fermiers des comtés de Gatineau, Papineau et Pontiac récoltent habituellement 300,000 tonnes de foin par années. Cette année, la récolte sera inférieure à 100,000", a dit M. Titley. Il a ajouté que le prix du lait pourrait être affecté par une telle situation.

En Ontario, le foin se vend habituellement de $20 à $30 la tonne, en balles. Cette année, son prix atteindra de $40 à $50 la tonne. Les autorités fédérales ont annoncé récemment des subventions de $15 la tonne de foin.

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

AVIS

ONTARIO

Le régime d'assurance-hospitalisation de l'Ontario s'appliquera dorénavant aux enfants à charge jusqu'à leur 21e anniversaire

A compter du 1er septembre 1965, les indemnités prévues en vertu de la prime "familiale" du régime d'assurance-hospitalisation de l'Ontario seront versées pour les enfants à charge admissibles, non mariés et sans emploi et ce, jusqu'à leur 21e anniversaire de naissance. Cette modification s'appliquera aussi à l'assurance dite "chambre semi-privée" pour laquelle certains domiciliés versent un supplément de prime à des assureurs privés par l'entremise de la Commission.

On exigera des primes séparées lorsque lesdites personnes à charge auront 21 ans révolu, qu'elles se marieront ou obtiendront un emploi à temps continu. On pourra se procurer des fiches d'inscription dans les hôpitaux, aux banques, aux caisses provinciales d'épargne de l'Ontario ainsi qu'aux bureaux de la Commission.

La prime familiale s'appliquera néanmoins aux personnes de plus de 21 ans, à la charge du parent ou du tuteur assuré, en raison d'une infirmité physique ou mentale, **à condition que ladite personne ait été à la charge de l'assuré avant son 21e anniversaire.**

Remboursement de primes

Toute personne non mariée et sans emploi qui devient dorénavant assurable en qualité de personne à charge, de moins de 21 ans, sous le régime familial, en vertu de ces nouveaux règlements et pour laquelle on a déjà acquitté des primes pour la période après le 1er septembre, a droit à un remboursement de primes à compter de cette date. Il faudra produire une demande de remboursements puisqu'il n'existe pas d'autres moyens d'identifier ceux qui y ont droit. La fiche au bas de cette réclame a pour but d'accomoder les assurés qui acquittent directement leurs primes et qui réclameront ce remboursement. Les primes acquittées par anticipation, par l'entremise d'un groupe (à d'autres titres que celui d'employé), seront remboursées par l'entremise du groupe.

A retenir:

La publicité de la Commission sera modifiée de façon à y indiquer la nouvelle limite d'âge. Entre-temps, on voudra bien substituer le chiffre 21 au chiffre 19 là où il est question d'âge dans les dépliants.

COMMISSION DES SERVICES HOSPITALIERS DE L'ONTARIO
TORONTO 7e (Ontario).

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

To Ontario Hospital Services Commission, 2195 Yonge St., Toronto 7, Ontario

DEPENDANT'S SURNAME (FAMILY NAME) Please print — DEPENDANT'S TWO INITIALS — ☐ Mr. ☐ Miss

IF ADDRESS IS RURAL ROUTE or GENERAL DELIVERY INSERT NAME BY WHICH YOU ARE KNOWN i.e. Tom, Harry, etc. — AGE — DEPENDANT'S DATE of BIRTH: DAY / MONTH / YEAR 19__

POSTAL ADDRESS ____ R.R., BOX, or STREET NUMBER

NAME of CITY or TOWN (Please print) ____ PROVINCE

DEPENDANT'S HOSPITAL INSURANCE NUMBER

I am under age 21, unmarried and financially dependent upon my parent or guardian who is insured in Ontario Hospital Insurance at the Family premium. Signed ____ DEPENDANT

Please cancel my personal coverage under the above number and refund premiums paid for the benefit period beyond September 1, 1965. Signed ____ PARENT

DATE ____

ADDITIONAL COPIES OF THIS FORM ARE AVAILABLE UPON REQUEST

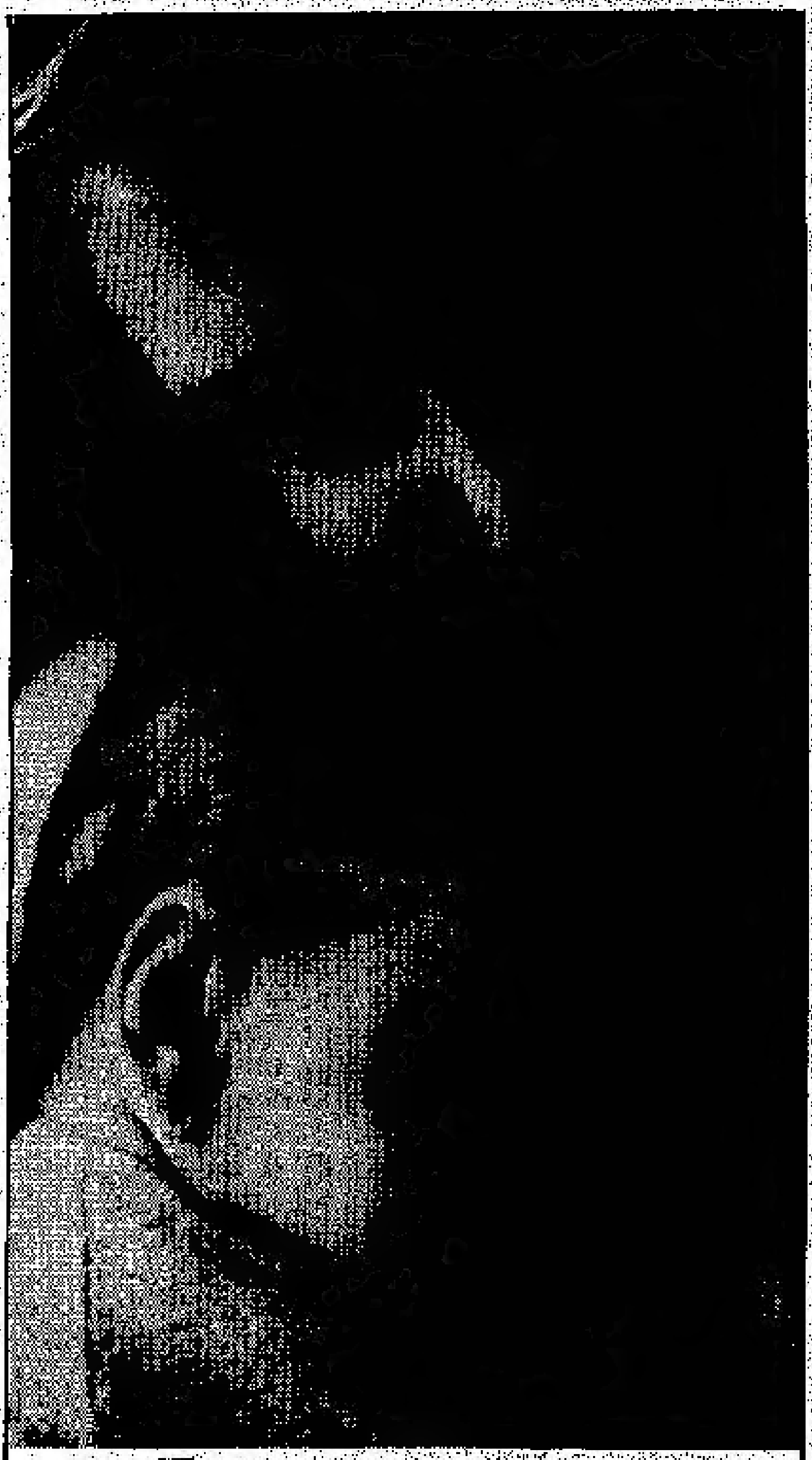

Un appel interurbain vous fait retrouver tous ceux qui vous sont chers.